

# LA NOTION D'*HABITUS*

**TEXTE DE RÉFÉRENCE : BOURDIEU P., 2000. *ESQUISSE D'UNE THÉORIE DE LA PRATIQUE*. PARIS, EDITIONS DU SEUIL (ESSAIS, 405).**

La notion d'*habitus*, bien développée par Bourdieu (2000), offre une théorie de la pratique. P. Bourdieu apporte un soin particulier à utiliser des mots justes, ce qui ne favorise pas la compréhension de son texte. Nous allons reprendre les moments essentiels de son argumentation. L'*habitus* structure le corps selon l'axe diachronique du cycle de vie, ainsi que sur l'axe synchronique de l'occupation de l'espace.

## **A) DÉFINITION**

L'*habitus* constitue une règle acquise dont les fondements conscients et inconscients sont partagés par un groupe. En effet, chaque adaptation d'un *habitus* implique la mise en application de codes connus et partagés, compris et acceptés, sous peine que l'adaptation ne passe pour une déviance.

L'*habitus* est une « loi immanente, déposée en chaque agent par la prime éducation, qui est la condition non seulement de la concertation des pratiques mais aussi des pratiques de concertation, puisque les redressements et les ajustements consciemment opérés par les agents eux-mêmes supposent la maîtrise d'un code commun et que les entreprises de mobilisation collective ne peuvent réussir sans un minimum de concordance entre l'*habitus* des agents mobilisateurs (e. g. prophète, chef de parti, etc.) et les dispositions de ceux dont ils s'efforcent d'exprimer les aspirations. » (Bourdieu 2000, p.272)

L'*habitus* forme les conduites ordinaires. Il les rend automatiques et impersonnelles, « signifiantes sans intention de signifier ». Il se voit imposé par l'« ordre social », de manière structurelle, et se voit reproduit par chacun des acteurs qui en permettent le maintien de manière conjoncturelle. Il permet l'expression de l'intention objective par la « réactivation » de l'intention « vécue » de celui qui les accomplit. L'hypothèse de cette réflexion apparaît clairement dans le texte de Bourdieu. L'*habitus* forme un patrimoine social et culturel qui s'exprime dans les pratiques quotidiennes. Il forge la posture individuelle et marque la condition personnelle, le statut social. Il inscrit la personne dans un groupe donné, creusant l'écart entre les catégories sociales et entre les statuts personnels par l'adoption d'*habitus* distincts.

Il revient à Norbert Elias (1939) d'avoir mis en évidence la transmission des *habitus* comme signe d'appartenance à une catégorie sociale dans sa remarquable étude concernant le « processus de

civilisation ». Elias souligne le prestige résultant dans les stratégies d'adoption des *habitus* caractéristiques de classe sociale supérieure.

L'*habitus* est le produit de et participe à la production de « structures » sociales structurées et structurantes. Il n'est pas d'individu en dehors de ces structures. L'exemple de l'enfant sauvage Victor de l'Aveyron (Gineste 2004) illustre à quel point ces « structures structurées structurantes » construisent et permettent l'expression de l'individu. La première de ces structures est la langue. Faculté acquise, spécifique à un contexte social et culturel, la langue autorise la mise en application d'une capacité physiologique humaine : le langage. Sans la langue, pas de langage, mais sans aptitude au langage pas de langue... Entre la langue et le langage, la relation n'est pas d'opposition, mais de « disposition ». De prime abord, « c'est grâce au langage que les concepts et les valeurs de la culture sont transmis d'une génération à l'autre » (Ingold 2000, p.146). Au niveau du corps, pour l'expression de la personnalité, l'*habitus* joue le même rôle que la langue pour le langage. Il autorise l'actualisation d'une capacité d'expression performative, productrice de et produite par la société humaine, considérée comme un tout et par chacune de ses parties.

Ainsi, « l'*habitus* de classe » constitue un « système de dispositions (partiellement) commun à tous les produits des mêmes structures » qui se reproduit par la production de sujets bien formatés. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe plus de différence individuelle, mais plutôt que le champ d'expression de ces différences relève d'une même catégorie d'*habitus*.

En fin de compte, la position de Bourdieu est de souligner que si les études révèlent des structures de fonctionnement et des pratiques sociales restreintes, c'est sûrement parce que, d'une part, chaque individu actualise certaines des possibilités offertes par un champ de « possibles » pour son groupe ou sa catégorie sociale et que, d'autre part, l'ordre social répond à de principes restreints de structuration. Il rejoint sur le plan de la personne et de l'*habitus*, les théories de C. Lévi-Strauss concernant les systèmes d'organisation sociale, quand ce dernier oppose aux thèses diffusionnistes l'existence d'un éventail de réponses « possibles », de situations « faisables » pour l'humain. Dans cet éventail du monde « possible », chaque groupe effectue une sélection – consciente et inconsciente – l'autorisant à acquérir la compréhension du monde la plus adaptée dans une situation donnée. Les études ne créent pas les principes d'organisation des groupes, mais révèlent les dynamiques sociales développées dans des situations déterminées.

En distinguant les *habitus* de catégories sociales, comme principes structurant la cohésion de la société dans son ensemble, puisque leur production et leur reproduction respective nécessitent l'adhésion de tous les membres, impliqués dans des relations de complémentarité ou d'opposition, Bourdieu met en évidence l'existence d'un système global d'*habitus* pluriels et diversifiés qui se légitiment mutuellement lors de chaque actualisation individuelle.

L'éventail proposé par un système d'organisation sociale constitue un stock de modèles pour les interactions où agissent différentes personnes à chaque étape de leur cycle de vie. Les codes

protocoles forment un système dynamique connu et reconnu par chaque membre du groupe, partagé ou spécifique à chacune des catégories sociales qui le constituent dans son ensemble. Les techniques de dressage transforment le corps humain pour permettre l'expression de la personne. Elles organisent sa gestuelle en langage. Le corps humain devient, alors, un objet social distingué du corps de l'animal par un dressage différent. Le corps dressé contient de la force vitale qui y fixe une unité de vie humaine, soustraite au réservoir clanique d'âmes indifférenciées. À celle-ci, il donne une matérialité ; il sert d'intermédiaire à son individualisation et à sa socialisation. Les techniques du corps changent selon la place que la personne occupe dans le macrocosme social et naturel, en fonction des rapports qu'elle entretient avec les entités de même nature, les autres corps vivants humains et animaux. Ainsi, « les événements de la naissance et de la mort sont simplement des moments du processus pro-génératif, de points de transition dans la circulation de la vie » (*ibid.*, p.143).